

# Le paysage invisible

Serge Schmitz

*Université de Liège, Belgique*

Depuis longtemps, scientifiques et aménageurs veulent évaluer les paysages. Il ne suffit plus de les classer selon des critères liés à leurs composantes et à la distribution de ces composantes mais de leur attribuer une valeur qui permettrait de hiérischer les paysages selon leurs intérêts. On pourrait alors repérer les aires de grande qualité paysagère et leur apporter une attention voire une protection particulière. Or, les scientifiques sont souvent mal à l'aise dans cet exercice d'évaluation.

Car le paysage, comme beaucoup de notions qui ont rapport à l'altérité dans sa globalité, est difficile à appréhender. Faut-il se concentrer sur la partie matérielle du paysage en tant que structure ou système, se placer au niveau de l'observateur ou tenter d'analyser la structuration et la texture des polygones colorés qui le composent ? Le sens du mot paysage, depuis son apparition au xv<sup>e</sup> siècle, a glissé de « morceau de pays » à « étendue de pays vue par un observateur ». Aujourd'hui, un paysage est, le plus souvent, défini comme l'aspect global des différents milieux naturels et anthropiques rencontrés à la surface de la terre. Une évaluation du paysage devrait donc s'intéresser principalement à l'aspect. Or, scientifiques et aménageurs préfèrent examiner la matière du paysage plutôt que son aspect ou sa perception par un observateur. Sans doute, les techniques d'analyses existantes, l'état des connaissances, la relative stabilité du système matière sont autant de facteurs qui peuvent expliquer cette tendance.

Le paysage est alors la résultante de trois composantes principales : le potentiel abiotique, l'exploitation biotique et l'utilisation anthropique interifiant avec les deux premières. En modelant l'infrastructure biophysique, l'utilisation de l'environnement par l'homme met en place des structures économiques. On qualifie ces dernières de structures héritées ou surimposées selon l'intensité des liens de parenté avec l'infrastructure biophysique. Lors de l'analyse paysagère, scientifiques et

Aménageurs analysent ces diverses structures, c'est-à-dire l'expression de la disposition des uns par rapport aux autres de tous les éléments matériels qui composent le paysage. Ces analyses nécessitent le choix d'échelles spatiales et temporelles. Car la structure paysagère est en constante mutation. Au fur et à mesure que l'on descend à de grandes échelles spatiales, ces mutations paraissent de plus en plus importantes. Certains scientifiques étudient aussi les systèmes qui génèrent ou ont généré ces structures. Ils tentent de comprendre les mécanismes et processus qui lient verticalement et horizontalement les différentes composantes de la surface terrestre. Ces études leur permettent entre autres de juger de la relative stabilité du système et donc de la relative permanence de la structure qu'il produit.

Dans cette approche par les composantes matérielles, le relief et l'hydrographie constituent le squelette du paysage en distribuant les pleins et les creux par l'organisation des lignes de crêtes principales et secondaires et des cheveux des vallées. L'occupation du sol, influencée par les conditions biophysiques fondamentales est l'autre élément majeur de la diversité des formes et des couleurs du paysage. Les frontières entre les diverses affectations et leur agencement dans l'espace accentuent la diversité et concourent à plus ou moins d'harmonie visuelle. Dans l'exemple de l'utilisation du sol, la structure est exprimée par les différentes affectations que révèle le paysage, le système est mis en valeur par les relations des potentialités biophysiques fondamentales et des capacités humaines d'utiliser et de modifier ces potentialités (le sol, l'eau, le relief, le topoclimat) pour permettre la mise en place de la diversité des affectations aux endroits où elles se trouvent. Ces capacités humaines non seulement techniques mais les techniques elles-mêmes fonctionnent dans des cadres économiques et sociaux à prendre en compte. Par exemple, des combinaisons aussi différentes que celle de l'agriculture ou du tourisme peuvent faire passer un herbage de vallée d'une affectation de pâturage à une affectation de camping en raison de la rentabilité de l'activité. Les fonctionnements à étudier ne peuvent se réduire aux seuls aspects des échanges de matières et d'énergies définissant les écosystèmes.

Si les composantes matières de l'environnement participent à la création du paysage, il demeure néanmoins dans les analyses et évaluations souvent un goût de trop peu. On ne perçoit pas toujours la différence entre une évaluation environnementale et une évaluation paysagère. Il ne suffit pas d'inventorier ou de cartographier les composantes matières

du paysage pour prétendre pouvoir évaluer celui-ci. Il faudrait traduire ces éléments matériels en éléments « aspect ». Ne plus considérer le chêne centenaire, la maison abandonnée ou le champ de labours fraîchement retourné mais leur traduction visuelle : un polygone vert clair soulignant une certaine verticalité, un parallélépipède ocre ou un arrière plan brun foncé. A ce stade, le naturaliste et autres spécialistes du paysage matière s'aventure en terrain peu connu. Il y perdrait sans doute son latin si on le poussait jusqu'à l'analyse et l'évaluation du paysage lumière. Car ce que nous voyons n'est pas tant le champ de labours, ni l'arrière-plan brun foncé mais la lumière réfléchie par ce champ. Scientifiques et aménageurs doivent alors chercher de nouvelles techniques pour explorer ces autres savoirs. Une écoute des artistes plasticiens, des photographes et des autres spécialistes de l'image pourrait être un premier pas vers une analyse et une évaluation paysagère plus achevées. Néanmoins, cette description et analyse de formes et couleurs pourrait paraître fade et sans âme. Car, peut-on décentrement imaginer l'évaluateur d'un paysage réduire un chêne centenaire à un polygone et ainsi, gommer d'un trait les significations nombreuses et riches qu'a cet arbre vivant ? Le paysage n'est pas une représentation du réel dans un musée mais l'aspect de l'environnement dans lequel l'homme vit et dont il vit. Dissocier le signifiant, le signifié et la fonction dans une évaluation paysagère serait dès lors un non-sens.

Enfin, l'évaluation paysagère se confronte nécessairement aux problèmes de la perception du paysage par l'observateur, dont l'évaluateur lui-même. Le paysage ayant été d'emblée défini par rapport à l'homme, l'intégration de la perception du paysage devrait être envisagée comme inéluctable. Scientifiques et aménageurs se retrouvent confrontés à de nouveaux problèmes. Car la perception, rencontre de stimuli et d'un sujet, est un phénomène particulièrement instable et difficile à traiter. Il est révolu le temps où l'on considérait l'observateur comme un capteur passif. Lors de la vision, les nouvelles techniques d'imagerie cérébrale montrent que la majorité des informations serait issue des différentes parties du cerveau et que seule une minorité des informations serait acheminée par le nerf optique. Les phénomènes appartenant à l'optique physique sont secondaires par rapport aux processus cérébraux. Gibson soulignait déjà que la perception arrive par-delà le stimulus et est superposée à la sensation. Si la sensation est presque la même chez chaque individu, par contre la perception dépend des particularités et des expériences des individus. Le nombre de stimuli présents dans l'environnement est si

important que le sujet ne peut pas prendre en compte l'ensemble de ces informations. Il recherche plutôt dans le paysage les informations dont il a besoin. Comme Marr l'a souligné, la vision est un processus qui produit à partir d'images du monde extérieur, une description utile pour la personne qui regarde. La perception et donc l'évaluation d'un paysage varieront non seulement avec l'observateur, ses capacités et ses intérêts, mais également chez un même observateur selon le moment contextuel. Un observateur pourra évoluer dans des paysages comportementaux différents bien que fréquentant le même paysage matériel. Toute évaluation du paysage perçu devrait dès lors intégrer les données sur l'observateur aux données du paysage matériel ou paysage aspect. Non seulement les capacités qu'à l'observateur à rendre intelligibles les informations qu'il trouve dans l'environnement modifieront du tout au tout le paysage perçu, mais le contexte influencera cette perception. Ainsi, un même paysage peut paraître différent selon que l'on sera en voyage d'affaires ou d'agrément, que l'on sera en agréable compagnie ou pas, que l'on aura apprécié et digéré le repas de midi ou non. L'attention, l'ouverture vers le monde extérieur et donc la perception du paysage dépendra de nombreux facteurs conjoncturels.

L'approche objective de la structure des éléments matériels ou des éléments « aspect » du paysage semble donc une base plus sûre et, en tout cas, plus stable. Scientifiques et aménageurs ont développé des méthodes basées sur des mesures de caractéristiques du paysage matériel ou de l'image qu'il présente à un observateur localisé en un point précis. L'énergie du relief, la présence d'eau, la variation des affectations ou des couleurs semblent des éléments caractéristiques de paysages de grande qualité esthétique. La longueur de vue, l'angle de vue, le nombre de plans, la qualité de la ligne de crête, l'intégration des réseaux, l'homogénéité permettent de qualifier et de donner une valeur au paysage qui peut être aperçu d'un point de vue. Cependant, lorsque l'on compare le résultat des modèles actuels aux résultats d'une enquête auprès d'un grand nombre de personnes, seulement 60% à 65% des variations de l'appréciation esthétique peuvent être approchées par les valeurs obtenues à partir des formules d'évaluation. Il resterait quelque 40% de variations à expliquer ou inexplicables par l'analyse des critères obtenus à partir du paysage matière ou « aspect ».

Néanmoins, la question : quel paysage (matière, aspect, perçu) analyser ? n'est peut-être pas la bonne ou du moins la première à résoudre lors d'une évaluation paysagère. Neuray l'avait, sans doute, compris en

intitulant son livre *Des paysages, Pour qui ? Pour Quoi ? Comment ?* Toute évaluation paysagère devrait reconnaître s'inscrire dans un contexte, voire une idéologie. On n'évalue pas le paysage innocemment mais dans un but particulier et donc pour les personnes qui poursuivent ce but. D'emblée, il faudrait distinguer les évaluations du paysage en tant qu'aspect et les évaluations du paysage qui considèrent celui-ci comme un outil, un indicateur de l'état des systèmes sous-jacents. Car, au-delà de l'évaluation esthétique du paysage qui aurait grand intérêt à visiter la triple approche « matière, aspect, perçu », la grande majorité des évaluations dites paysagères cherchent plutôt à évaluer des systèmes sous-jacents. Dans ces cas, un paysage sera considéré de grande valeur parce qu'il témoigne de la richesse, selon des critères choisis, d'un système sous-jacent. On qualifiera de grande valeur écologique un paysage dont la structure traduit une grande biodiversité ou de grande valeur économique un paysage dont la structure est particulièrement bien adaptée aux développements des activités agricoles et forestières. Lors de l'évaluation patrimoniale du paysage, on privilégiera les paysages dont la structure rappelle celle d'un passé désigné comme référence. On oublierait que cette structure ancienne est peut-être mal adaptée aux modes de vie contemporains et qu'elle n'est que la traduction d'un système qui avait remplacé un autre dans le passé. Dans ces dernières optiques, il s'avère normal de privilégier le paysage matière et de négliger le paysage aspect et le paysage perçu. Toutefois, derrière ces évaluations se cachent souvent des prises de position subjectives et donc une manière de percevoir et de vivre le paysage. Lorsque l'on juge la biodiversité, s'agit-il de mesurer le nombre d'espèces, la relative rareté des espèces ou l'originalité de l'association entre les espèces et leur biotope ? Toutes objectives que paraissent ces démarches, elles sont construites sur des choix qui se basent sur des idées, des représentations, des significations que l'on donne aux éléments du paysage.

Voilà pourquoi, quand l'évaluation paysagère a comme finalité l'aménagement physique de l'espace, elle devrait multiplier les évaluations afin de tenir compte de la diversité des acteurs et de leurs attentes paysagères. Les dossiers d'évaluation des sites dans le cadre des remembrements en Wallonie montrent l'exemple en juxtaposant évaluations agricoles ou économiques, évaluations écologiques et évaluations esthétiques. Si une seule de ces trois évaluations est positive, elle suffit à recommander la préservation du site. Cependant, comme le préconise Christians, des priorités sont à établir entre les acteurs du paysage. Il y a

ceux qui passent et voient le paysage occasionnellement, ceux qui y vivent et ceux qui en vivent et en créent le modèle. Négliger le poids respectif de ces acteurs peut conduire à de graves erreurs.

La mode dans les évaluations paysagères dans des buts d'aménagements est alors d'intégrer les populations aux évaluations ou de tenir de tenir compte de leurs attentes. Ces approches participatives ou empathiques sont des alternatives aux approches technocratiques. Le paysage étant aussi subjectif, la multiplication des évaluateurs permettrait d'enrichir l'évaluation. Car certaines de ces significations ne sont pas seulement dans la tête d'un observateur, elles sont collectivées. L'infrastructure bio-physisque et les structures économiques sont enrichies d'une superstructure idéelle composée d'une structure de représentations localisées et collectivisée que l'évaluation paysagère devrait intégrer.

Le paysage est ce qui se voit, le paysage-lumière, mais aussi le système d'éléments qui le compose. Cependant, le paysage réduit à ses composantes matérielles est sans essence car le paysage, toujours en mouvement, est perçu, vécu, dans un moment contextuel où il prend alors du sens. Le scientifique dans l'évaluation peut-il négliger l'invisible lié au paysage ? Cet invisible qui est forgé des lectures et relectures paysagères. On est alors, peut-être, au cœur de l'évaluation paysagère.

- Christians Ch., (1979). « L'évaluation des paysages et des sites ruraux. Essai de méthode et résultats dans quelques régions wallonnes », *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 15, pp. 167-208.
- Faccini F., (1994). « L'évaluation du paysage : revue critique de la littérature ». *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3, pp. 375-402.
- Genicot R., (1994). « Lumières et basses-vision ». Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Liège, Thèse de doctorat.
- Gibson J.-J., (1950). *The perception of the visual world*. Boston, Riverside Press.
- Golledge R.G., Stimson R.J., (1997). *Spatial behaviour, a geographic perspective*. New York, London, The Guilford Press.
- Haase G., Richter H., (1983). « Current trends in landscape research ». *Geojournal*, 7/2, pp. 107-119.
- Lowenthal D., (1976). « Past time, present place : landscape and memory ». *The Geographical Review*, 65 / 1, pp. 1-36.
- Marr, D., (1982). *Vision: a Computational Investigation into the Human Representation and Processing of Visual Information*. San Francisco, W.H. Freeman.
- Mizoo Y., (1987). « A Geographical study on evaluation of landscape resources », *Science Reports of the Institute of Geoscience, University of Tsukuba*, 8, pp. 95-128.
- Neuray G., (1982). *Des paysages. Pour qui ? Pour Quoi ? Comment ?* Gembloux, Presses agronomiques de Gembloux.
- Pearce S.R., Waters N.M., (1983). « Quantitative methods for investigating the variable that underlie preference for landscape scenes ». *The Canadian Geographer*, 27 / 4, pp. 328-344.
- Pinchemel Ph., Pinchemel G., (1988). *La face de la terre, Éléments de géographie*. Paris, Armand Colin.
- Pocock D.C.D., (1982). « Valued landscape in memory : the view from Prebens' Bridge ». *Transactions of the Institute of British Geographers*, 7 / 3, pp. 354-364.
- Schmitz S., (2001). « La recherche de l'environnement pertinent contribution à une géographie du sensible ». *L'Espace géographique*, 30 / 4, pp. 321-332.
- Thomas F., (1994). « Du paysage aux paysages, pour une autre approche paysagère ». *Revue de Géographie de Lyon*, 69 / 4, pp. 277-286.
- Wherrett J.R., (2000). « Creating landscape preference models using Internet survey techniques ». *Landscape Research*, 25 / 1, pp. 79-96.
- Wieber J.C., (1987). « Le paysage. Questions pour un bilan ». *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 64 / 2, pp. 145-155.

## BIBLIOGRAPHIE

- Antrop M., (1989). *Het Landschap, Meeroudig Bekken*. Kapellen, Pelckmans.
- Beguin F., Berque A., Schmitz S., Stein J., (2003). *Paysage*. Liège, Les Chiroux, coll. « Flore et Sens ».
- Berdoulay V., Phipps M., (1985). *Paysage et système*. Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa.
- Boyer L., Grandjeard V., (1993). « Evaluation de paysage, le cas des vallées sèches de l'Ajole ». *Utopic*, 9, pp. 33-49.
- Brassley P., (1998). « On the Unrecognized Significance of the Ephemeral Landscape ». *Landscape Research*, 23 / 2, pp. 119-132.
- Brossard T., Wieber J.-C., (1984). « Le paysage, trois définitions, un mode d'analyse et de cartographie ». *L'Espace géographique*, 13 / 1, pp. 5-12.